



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

GUIDE DE LA 143^e ASSEMBLÉE

**26-30 novembre 2021
Madrid – Espagne**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESURES SANITAIRES COVID-19.....	3
CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS	3
RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES	3
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLÉE ET RÉUNIONS CONNEXES	4
RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION	8
ORDRES DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ET DES COMMISSIONS PERMANENTES	8
INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GÉNÉRAL	10
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Service d'inscription et d'information	11
Tableau des voix de l'Assemblée	12
Documents de l'Assemblée	12
Transmission de messages et de documents non officiels	13
Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes	13
Comptes rendus des débats	13
Dépôt et contrôle des documents	13
Distribution des documents	13
Interprétation simultanée	13
Service de presse	13
Médias sociaux	14
Assurer une Assemblée sûre et respectueuse	14
Salles des réunions informelles et bilatérales	14
Services d'information et de transport.....	14
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande	15
Internet et accès WIFI	15
Service médical	15
Interdiction de fumer	15
Services divers	15
ORGANES STATUTAIRES	16
Assemblée de l'Union interparlementaire	16
Conseil directeur de l'Union interparlementaire	16
Comité exécutif	16
Responsabilités lors de l'Assemblée	17
PRÉSIDENTE DE L'UIP ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE	19

MESURES SANITAIRES COVID-19

Le Parlement espagnol a pris, en étroite collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), toutes les mesures nécessaires pour garantir votre sécurité et vous assurer un environnement sécurisé et sain durant l'Assemblée à Madrid. Pour avoir accès au lieu de l'Assemblée, il est obligatoire pour tous les délégués de se soumettre à un test antigénique rapide de dépistage de la Covid-19 qui sera réalisé gratuitement à l'hôtel Novotel situé en face du Palacio Municipal (à côté de l'hôtel Pullman, où les délégués devront retirer leur badge pour l'Assemblée avant le test de dépistage).

L'accès au site de test ne sera autorisé qu'aux personnes avec un badge de la 143^e Assemblée. Les délégués sont invités à se faire tester bien à l'avance de leurs premières réunions. Une file prioritaire sera prévue pour les présidents de parlement. Un imprimé attestant du résultat du test vous sera remis ainsi qu'un autocollant à code couleur que vous devrez apposer sur votre badge d'identification pour signaler la date du test. Plus de détails se trouvent dans la [Note d'information sanitaire](#). Tous les délégués se rendant à Madrid pour la 143^e Assemblée de l'UIP doivent s'assurer d'avoir une assurance santé et voyage internationale.

CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS

La Cérémonie inaugurale de la 143^e Assemblée de l'Union interparlementaire se tiendra dans l'auditoire du Palacio Municipal le vendredi 26 novembre à 19 h 30, en présence de S.A.R le Roi Felipe VI d'Espagne.

Pour être admis à la Cérémonie inaugurale de même qu'à toutes les autres manifestations officielles qui se dérouleront durant l'Assemblée, les participants devront porter leur badge et se munir de l'invitation correspondante.

Les séances plénières du Conseil directeur et de l'Assemblée se tiendront dans la salle 3 (IFEMA).

Les séances des commissions permanentes, ainsi que les réunions du Comité exécutif, du Forum des femmes parlementaires, du Comité des droits de l'homme des parlementaires et des autres organes statutaires, ainsi que les réunions de l'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) se tiendront au Palacio Municipal.

Un service de navette sera assuré en permanence entre le Palacio Municipal et la salle 3 (IFEMA).

RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Réception en l'honneur des membres du Comité exécutif de l'UIP

Hôte : M. Ander Gil, Président du Sénat de l'Espagne
Date et heure : 24 novembre 2021, 20 h 30
Lieu : El Filandón

Cérémonie inaugurale et réception

Hôte
Date et heure : 26 novembre 2021, 18 h 30
Lieu : Auditorium du Palacio Municipal (IFEMA)

Réception en l'honneur des chefs de délégations (uniquement)

Hôte : Le Président du Congrès des Députés et du Sénat de l'Espagne
Date et heure : 26 novembre 2021, 21 h 00
Lieu : Hôtel Four Seasons

Soirée réservée aux réceptions des Ambassades

Date : 28 novembre 2021

PROGRAMME DE TRAVAIL GÉNÉRAL DE LA 143^e ASSEMBLÉE ET RÉUNIONS CONNEXES

Madrid, 26-30 novembre 2021

Mercredi 24 novembre 2021

	12.30 – 18.00	Ouverture de l'inscription <i>Salon Blanco, Hôtel Pullman (en face du Palacio Municipal)</i>
	15.00 – 18.00	Comité exécutif* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i> (précédé par des séances en ligne du Comité exécutif durant les semaines avant l'Assemblée)

Jeudi 25 novembre 2021

	09.30 – 13.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

Vendredi 26 novembre 2021

	09.00 – 10.00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.30 – 10.30	Réunion des conseillers et secrétaires de délégations <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	10.00 – 13.00	Forum des femmes parlementaires <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.00 – 13.00	Réunion avec les présidents des groupes géopolitiques* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.30 – 13.00	Réunion de groupe du Forum des femmes parlementaires <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 17.30	Forum des femmes parlementaires <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	15.00 – 18.00	Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	18.30 – 19.30	Cérémonie inaugurale <i>Auditoire, rez-de-chaussée, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

Samedi 27 novembre 2021

	08.00 – 09.00	Bureau restreint de l'Assemblée* <i>Salle Shanghai, 4^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 10.00	Conseil du Forum des jeunes parlementaires* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 11.00	Conseil directeur <i>Salle 3, IFEMA</i>

	09.00 – 12.00	Commission permanente du développement durable Débat sur le thème de la prochaine résolution, <i>Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie</i> <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 13.00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Débat sur le projet de résolution, <i>La législation dans le monde en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne</i> <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	10.00 – 12.00	Groupe de facilitateurs concernant Chypre* <i>Salle Amsterdam, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
ASGP	11.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.00 – 13.00	Assemblée : début du débat général sur le thème <i>Surmonter les divisions et renforcer la cohésion pour relever les défis actuels de la démocratie</i> <i>Salle 3, IFEMA</i>
	11.00 – 13.00	Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire* <i>Salle Berlin, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 17.00	Assemblée : débat général <i>Salle 3, IFEMA</i>
	14.30 – 17.30	Groupe consultatif sur la santé* (anglais uniquement) <i>Salle Amsterdam, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Rédaction en plénière du projet de résolution <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.30	Forum des jeunes parlementaires de l'UIP <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	17.00 – 18.30	Assemblée : Décision sur le point d'urgence <i>Salle 3, IFEMA</i>

Dimanche 28 novembre 2021

	09.00 – 10.30	Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 10.30	Bureau de la Commission permanente du développement durable* <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 13.00	Assemblée - Débat sur le point d'urgence - Poursuite du débat général <i>Salle 3, IFEMA</i>
	09.00 – 13.00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Finalisation en plénière de la rédaction du projet de résolution <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

	09.30 – 13.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
ASGP	10.30 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.00 – 12.30	Bureau de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.30 – 13.00	Atelier sur les changements climatiques <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 17.30	Groupe de travail sur la science et la technologie* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 - 17.30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale - Audition d'expert sur le thème <i>Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable</i> <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.00	Assemblée Poursuite du débat général
	15.00 – 15.30	<i>Volet spécial sur la participation des jeunes et l'égalité des sexes</i> <i>Salle 3, IFEMA</i>
	14.30 – 18.30	Éventuel comité de rédaction pour le point d'urgence* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	16.00 – 18.00	Atelier sur le dialogue interconfessionnel <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

Lundi 29 novembre 2021

	09.00 – 10.00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 10.30	Débat paritaire <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 11.00	Bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.00 – 13.00	Assemblée : Poursuite du débat général <i>Salle 3, IFEMA</i>
ASGP	Matin	ASGP Visite du Sénat espagnol
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.00 – 13.00	Commission permanente du développement durable - Réunion-débat sur le thème <i>L'impact des changements climatiques sur les ressources naturelles : Comment les parlements peuvent-ils veiller à ce que l'eau soit accessible et disponible pour tous ?</i> - Élections <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	11.30 – 13.00	Séance publique du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire <i>Pour un monde exempt de mines : universalisation et mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel</i> <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

	14.30 – 16.30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale <ul style="list-style-type: none">- Réunion-débat sur le thème <i>Le rôle du parlement dans la lutte contre les risques de détournement dans les transferts d'armes</i>- Élections <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 17.30	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Berlin, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	14.30 – 18.30	Assemblée <ul style="list-style-type: none">- adoption de la résolution sur le point d'urgence et- clôture du débat général <i>Salle 3, IFEMA</i>
	14.30 – 18.30	Commission permanente des Affaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none">- Réunion-débat : <i>La campagne mondiale de vaccination pour mettre fin à la pandémie de COVID-19 : les enseignements de l'OMS et de l'OMC</i>- Réunion-débat : <i>Le rapport du Secrétaire général sur Notre programme commun</i>- Élections <i>Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
ASGP	15.00 – 17.00	Atelier (événement conjoint UIP - ASGP - PNUD) <i>La participation du public au travail des parlements : défis, opportunités et bonnes pratiques</i> <i>Salle Paris, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	17.00 – 18.30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Adoption du projet de résolution <i>Salle Roma, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>

Mardi 30 novembre 2021

	08.30 – 10.30	Bureau des femmes parlementaires* <i>Salle Londres, 2^e étage, Palacio Municipal (IFEMA)</i>
	09.30 – 13.00	Conseil directeur <ul style="list-style-type: none">- décisions sur les droits de l'homme des parlementaires et- rapports des réunions spécialisées <i>Salle 3, IFEMA</i>
	14.30 -	Conseil directeur <i>Salle 3, IFEMA</i>
	À la fin du Conseil directeur	Assemblée <ul style="list-style-type: none">- adoption des résolutions- rapports des Commissions permanentes- document final du débat général et- séance de clôture <i>Salle 3, IFEMA</i>

Légende :

Assemblée /
Conseil directeur



Commissions /
Réunions-débat



Autres réunions de
l'Assemblée, y compris les
réunions à huis clos



RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION

Comme à l'accoutumée, il a été procédé à un tirage au sort afin de déterminer laquelle des délégations participant à la session sera placée au premier rang de la salle plénière.

Le nom de la délégation du **Maroc** a été tiré au sort ; cette délégation a donc été placée au premier rang, à gauche de la présidence, les autres suivent dans l'*ordre alphabétique anglais*.

Les sièges seront attribués à chaque délégation conformément aux Règlements de l'Assemblée et du Conseil directeur. Conformément au protocole sanitaire lié à la COVID-19, des mesures de distanciation sociale ont été mises en place dans toutes les salles de réunion. Par conséquent, dans la salle plénière, au maximum deux délégués peuvent prendre place au même pupitre, sauf si la délégation est conduite par un président de parlement.

Il est rappelé aux délégations que chaque Membre de l'UIP est représenté au Conseil directeur par trois parlementaires, sous réserve que sa représentation inclue des hommes et des femmes. Chaque représentant a alors une voix. Un membre empêché peut être remplacé par un autre représentant dûment autorisé à cette fin.

Les premier et dernier sièges de chaque délégation sont signalés par une plaque indiquant le nom du pays.

En ce qui concerne le Forum des femmes parlementaires, les séances plénières des Commissions permanentes et autres réunions, les délégués sont priés de récupérer la plaque correspondant à leur pays lorsqu'ils pénètrent dans la salle et de la placer devant eux, bien en vue.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Élection du Président et des Vice-Présidents de la 143^e Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général sur le thème *Surmonter les divisions et renforcer la cohésion pour relever les défis actuels de la démocratie*
4. *La législation dans le monde en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne* (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme)
5. Rapports des Commissions permanentes de la paix et de la sécurité internationale ; du développement durable, du financement et du commerce ; et des Affaires des Nations Unies
6. Approbation du thème d'étude pour la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme à la 145^e Assemblée de l'UIP et désignation des rapporteurs

ORDRES DU JOUR DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors de la 142^e Assemblée de l'UIP (avril/mai 2021)
3. Audition d'experts sur le thème *Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable*
4. Réunion-débat sur le thème *Le rôle du parlement dans la lutte contre les risques de détournement dans les transferts d'armes*
5. Élections
6. Divers

Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors de la 142^e Assemblée de l'UIP (avril/mai 2021)
3. Débat sur le thème *Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie*
4. Réunion-débat sur *L'impact des changements climatiques sur les ressources naturelles : Comment les parlements peuvent-ils veiller à ce que l'eau soit accessible et disponible pour tous ?*
5. Élections
6. Divers

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors la 142^e Assemblée de l'UIP (avril/mai 2021)
3. Préparation de la résolution intitulée *Législation dans le monde pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et les abus sexuels à l'égard des enfants en ligne*
4. Préparatifs des futures Assemblées
5. Élections
6. Divers

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors la 142^e Assemblée de l'UIP (avril/mai 2021)
3. La campagne mondiale de vaccination pour mettre fin à la pandémie de COVID-19 : les enseignements de l'OMS et de l'OMC
4. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU – Notre programme commun
5. Élections
6. Divers

Autres réunions

- Atelier sur les changements climatiques, 28 novembre, 11 h 30 – 13 h 00, Salle Madrid, 1^{er} étage
- Atelier sur le dialogue interconfessionnel, 28 novembre, 16 h 00 – 18 h 00, Salle Roma, 2^e étage
- Débat paritaire, 29 novembre, 9 h 00 – 10 h 30, Salle Madrid, 1^{er} étage
- Atelier (événement conjoint UIP - ASGP - PNUD) *La participation du public au travail des parlements : défis, opportunités et bonnes pratiques*, 29 novembre, 17 h 00 – 18 h 30, Salle Roma, 2^e étage

INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GÉNÉRAL

Les délégations peuvent s'inscrire au Service d'inscription des orateurs.

Lieu	Service d'inscription des orateurs
Heures d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">• Vendredi 26 novembre de 11 heures à 17 heures – hall principal du Palacio Municipal (site principal de l'Assemblée)• Samedi 27 novembre de 9 heures à 13 h 00 et de 14 heures à 18 h 30 – hall du Pavillon 3, lieu du débat général de l'Assemblée et des réunions du Conseil directeur
Responsable	M. Ed Cooper
Nombre d'orateurs	<ul style="list-style-type: none">• Membres de l'UIP et Membres associés : jusqu'à 3 orateurs <i>Un troisième orateur sera inscrit s'il est un jeune parlementaire (moins de 45 ans)</i>• Observateurs : 1 orateur seulement <i>Conformément à la décision prise par le Conseil lors de sa 164^e session à Bruxelles (avril 1999). Chaque programme et organe des Nations Unies est autorisé à inscrire un orateur.</i>
Temps de parole	<p>Le temps de parole alloué aux délégations sera déterminé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Délégations conduites par des présidents de parlement – 7 minutes• Autres délégations (Parlements membres et Membres associés) – 6 minutes• Jeunes parlementaires – 2 minutes• Observateurs permanents – 3 minutes
Catégories dans la liste	<p>Le Secrétariat enregistrera les orateurs selon les quatre catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présidents de parlement• Premiers orateurs• Seconds orateurs• Jeunes parlementaires
Distribution des discours	<p>Les délégations sont invitées à envoyer les textes de leurs discours officiels à speeches@ipu.org. Dans la mesure du possible, les discours officiels prononcés lors du débat général seront affichés sur la page web de l'Assemblée et intégrés aux comptes rendus de l'Assemblée. En raison de limites techniques, seuls les discours en anglais, français et espagnol seront publiés. Veuillez noter que le Secrétariat de l'UIP n'est pas en mesure de faire traduire les textes des discours.</p>
Ordre définitif des orateurs	<p>À 17 heures le vendredi 26 novembre, le Secrétariat déterminera par tirage au sort public l'ordre définitif des orateurs de chaque catégorie (au service d'inscription des orateurs).</p>
Où trouver la liste ?	<p>La liste des orateurs sera disponible au Service de distribution des documents (troisième étage), ainsi que sur la page web de la 143^e Assemblée et sur l'Application.</p>
Peut-on s'inscrire après le tirage au sort ?	<p>Les orateurs qui s'inscriront après le tirage au sort seront ajoutés à la liste (dans leur catégorie respective) dans l'ordre dans lequel ils se seront inscrits, jusqu'à la clôture de la liste par l'Assemblée. Une liste révisée où figureront les orateurs ainsi inscrits sera publiée à la fin de chaque journée.</p>

Comment changer l'ordre ?	<p>Les délégués ont la possibilité d'échanger entre eux la place qu'ils occupent sur la liste ; en cas de changement, veuillez aviser Mme Anda Filip, Secrétaire de l'Assemblée.</p> <p>Les arrangements bilatéraux convenus par des délégations pour échanger leurs places dans la liste des orateurs n'entraîneront aucune renumérotation des orateurs figurant sur la liste.</p>
Temps de parole	<p>Une lampe verte s'allume lorsque l'orateur prend la parole ; à une minute de la fin du temps de parole, une lampe orange s'éclaire et quand le temps de parole est écoulé, une lampe rouge commence à clignoter.</p> <p>Les seconds orateurs des délégations pourront trouver utile de consulter les chronomètres pour s'assurer du temps exact dont ils disposent pour s'exprimer.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Service d'inscription et d'information

Le Service d'inscription et d'information est situé dans le Salon Blanco, Hôtel Pullman, en face du Palacio Municipal, et sera ouvert comme suit :

- le mercredi 24 novembre, de 12 h 30 à 18 heures,
- du jeudi 25 au lundi 29 novembre, de 8 heures à 18 h 30 ; et
- le mardi 30 novembre de 8 heures à 18 heures.

Tous les participants sont priés de s'inscrire auprès du service d'inscription, où leur seront remis leurs badges d'identification. Ils peuvent également se procurer des documents et autres communications dans leurs casiers, ainsi que réserver des salles de réunion par le biais de ce service.

La liste provisoire des délégués sera disponible pour consultation sur le site web de l'UIP et sur l'Application. Une copie papier sera disponible sur demande auprès du Service de distribution des documents. À partir de l'après-midi du samedi 27 novembre, les coordinateurs et secrétaires de délégations sont priés de retirer, auprès du Service d'inscription, un document contenant les informations relatives à leur délégation. Tout changement à apporter à cette liste devra être signé par le Chef de la délégation et transmis à M. Huertas Glauser, au Service d'inscription, avant le 29 novembre à midi.

Dans le cadre de la politique Paper Smart de l'UIP, la liste des participants n'est plus un document bilingue. Les informations de la liste apparaîtront dans la langue d'inscription et incluront un glossaire des termes.

La couleur des badges correspond aux catégories suivantes de participants :

	<u>Couleur</u>
Président de Parlement	rouge
Chefs de délégation	bleu foncé
Parlementaires, délégués	bleu foncé et blanc
Secrétaires de délégation, conseillers	vert et blanc
Observateurs	jaune
ASGP	vert
Corps diplomatiques	bleu clair
Invités spéciaux	noir
Personnes accompagnantes	rose clair
Secrétariat de l'UIP	rose foncé
Secrétariat de l'Assemblée	vert clair
Personnel	gris
Média	orange
Public	blanc
Prestataires de services	bordeaux

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux locaux de l'Assemblée et à toutes les activités prévues au programme sera réservé aux personnes portant le badge qui leur aura été délivré à l'inscription. Les participants sont dès lors priés de porter leur badge en permanence.

Tableau des voix de l'Assemblée

Conformément à l'article 29 du Règlement de l'Assemblée, le tableau indiquant le nombre de voix auquel les délégations participant à la session ont droit sera distribué au début de la séance lorsque les Membres voteront sur les propositions de point d'urgence. Il est rappelé que les voix sont allouées selon les dispositions de l'article 15 des Statuts, qui se lit comme suit :

ARTICLE 15

1. Le droit de vote appartient aux délégués personnellement présents.
2. Le nombre de voix dont disposent les Membres de l'UIP est calculé sur la base suivante :
 - a) chaque Membre de l'UIP dispose d'un minimum de dix voix ;
 - b) un Membre de l'UIP dispose des voix supplémentaires suivantes en fonction du chiffre de la population de son pays :

de	1	à	5	millions d'habitants :	1	voix
de plus de	5	à	10	" "	2	"
" " "	10	à	20	" "	3	"
" " "	20	à	30	" "	4	"
" " "	30	à	40	" "	5	"
" " "	40	à	50	" "	6	"
" " "	50	à	60	" "	7	"
" " "	60	à	80	" "	8	"
" " "	80	à	100	" "	9	"
" " "	100	à	150	" "	10	"
" " "	150	à	200	" "	11	"
" " "	200	à	300	" "	12	"
" " "			300	" "	13	"

- c) Toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe dispose d'un minimum de huit voix (au lieu de dix pour les délégations à composition mixte) lors des votes de l'Assemblée de l'Union interparlementaire. Pour les délégations ayant droit à un certain nombre de voix supplémentaires, le calcul global est effectué en partant de huit voix au lieu de dix.
3. Une délégation peut diviser ses voix pour exprimer les opinions diverses de ses membres. Un délégué ne peut exprimer plus de dix voix.

Documents de l'Assemblée

Le Secrétaire général assume l'entière responsabilité de l'autorisation de la distribution des documents officiels de la session.

Avant l'ouverture de chaque séance, les délégués trouveront dans la salle, sur les tables disposées à cet effet, toute la documentation relative aux débats du jour. Conformément à la décision des organes directeurs de l'UIP de diminuer l'empreinte carbone de l'Organisation et de continuer à réduire les déchets de papier, seul un nombre limité de jeux de documents sera imprimé pour les différentes sessions de l'Assemblée.

Les délégués qui souhaitent obtenir des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP pourront bénéficier du service d'impression à la demande disponible au Service de dactylographie et de photocopie pour les délégués (troisième étage, côté droit du Palacio Municipal). En outre, tous les documents disponibles sur le site web de l'UIP seront également publiés sur l'application de l'Assemblée.

Les délégués trouveront également tous les jours dans les salles de réunion et au Service d'information, ainsi que sur le site web de l'UIP (<https://www.ipu.org/fr/event/143e-assemblee-et-reunions-connexes>) et l'application de l'Assemblée, le Journal contenant les dernières mises à jour du programme des réunions ainsi que d'autres informations.

Transmission de messages et de documents non officiels

La transmission de messages par l'entremise du service d'inscription et d'information est un service qui est offert aux délégations afin de faciliter les communications entre elles pour tout ce qui touche à l'Assemblée et au déroulement des sessions.

Les délégations souhaitant partager des informations sur toute question qui ne relève pas du déroulement des travaux des sessions peuvent le faire sous leur propre responsabilité en déposant de la documentation sur des tables réservées à cet effet, qui se trouvent non loin de la salle plénière (salle 3).

Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes

Toutes les délégations recevront un exemplaire des Résultats de la 143^e Assemblée. Il est également rappelé que les différentes sections de la Brochure sont accessibles depuis le site web de l'UIP (www.ipu.org/fr) et peuvent être téléchargés au format PDF deux semaines après l'Assemblée.

Comptes rendus des débats

Les comptes rendus du Conseil directeur ainsi que ceux de l'Assemblée et des quatre Commissions permanentes seront établis par le Secrétariat et publiés sur le site web dans un délai maximum de trois mois après l'Assemblée.

Dépôt et contrôle des documents

Les délégations qui souhaitent présenter un document sur des questions relatives à l'ordre du jour de l'Assemblée et du Conseil directeur de l'Union interparlementaire ou transmettre toute information au Secrétariat de l'Assemblée (modification de la composition de leur Bureau exécutif, coordonnées, etc.), sont priées de s'adresser au Service de dépôt et de contrôle des documents, situé dans la bureau n° 9, Secrétariat de l'UIP, au rez-de-chaussée du Palacio Municipal. La responsable en est Mme E. Vulpillière.

Distribution des documents

Comme à l'accoutumée, les documents de travail seront à la disposition des délégués dans les différentes salles de réunion. Les délégués pourront également s'en procurer des exemplaires supplémentaires au Service de distribution des documents, situé au troisième étage du Palacio Municipal. Le responsable en est M. A.R. Farzaam.

Interprétation simultanée

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée en anglais, arabe, espagnol et français pour les réunions de tous les organes statutaires.

Quatre autres canaux d'interprétation ont été réservés pour le chinois, le japonais, le portugais et le russe pour les séances de l'Assemblée et du Conseil directeur, ainsi que pour certaines réunions des Commissions permanentes. Les cabines correspondantes seront mises gratuitement à disposition des équipes d'interprètes pour ces langues. Le nombre de cabines supplémentaires disponibles dans la salle des séances plénières est limité. Les frais y afférents doivent être assumés par la partie intéressée. Toutes ces demandes seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les délégués pourront s'exprimer dans d'autres langues, à la condition qu'ils prennent des dispositions pour que leur intervention soit interprétée dans l'une des langues officielles de l'UIP (l'anglais et le français) par une personne désignée par eux, qui pourra utiliser une cabine d'interprétation. Afin que toutes les dispositions requises puissent être prises en temps voulu, les délégations sont priées de contacter suffisamment à l'avance le coordinateur des interprètes, M. Jelle De Leeuw (jelle.deleeuw@presencgroup.eu), et les interprètes de la cabine anglaise affectés à la réunion à laquelle le discours doit être prononcé. En outre, huit exemplaires du discours traduit dans l'une des langues officielles de l'UIP seront remis au chef interprète ou aux interprètes de la cabine anglaise pour être distribués aux autres interprètes.

Les discours officiels prononcés au cours du débat général sont publiés sur la page web de l'Assemblée et sont ajoutés aux documents officiels de l'Assemblée. Toutes les délégations sont donc invitées à envoyer leurs discours à speeches@ipu.org. En raison de limitations techniques, seuls les discours en anglais, espagnol et français seront publiés.

L'envoi du discours par courrier électronique (**au moins trois heures avant qu'il ne soit prononcé**) contribuera également à assurer une interprétation simultanée de haute qualité dans les autres langues de travail.

Service de presse

Le stand des Communications est situé au rez-de-chaussée, sur le côté gauche du hall d'entrée. Les délégués pourront y découvrir les dernières publications de l'UIP, s'abonner à notre newsletter ou s'informer sur les plateformes numériques de l'UIP. Nous réaliserons aussi un sondage auprès des délégués au sujet des communications de l'UIP dans le contexte de notre prochaine stratégie. Votre avis nous intéresse !

Un service de presse (Hall centre de presse, premier étage, côté droit du Palacio Municipal) sera fonctionnel pendant toute la durée de l'Assemblée pour répondre aux questions des médias et faciliter les interviews. Pour toute question, veuillez écrire à press@ipu.org.

Les journalistes qui désirent couvrir l'Assemblée doivent se faire accréditer auprès du Service de presse pour obtenir la documentation nécessaire ainsi que leur badge.

Le Centre de presse (Hall centre de presse) est situé au premier étage, sur le côté droit du Palacio Municipal, et est équipé d'ordinateurs, d'Internet et de moniteurs pour suivre les travaux de l'Assemblée.

Médias sociaux



Retrouvez les dernières informations sur le programme et les événements de la 143^e Assemblée de l'UIP en nous suivant sur Twitter (www.twitter.com/ipuparlament).



Les photographies de la 143^e Assemblée de l'UIP seront affichées sur Flickr (www.ipu.org/143pics). Pour plus d'informations sur les photographies officielles, prière de vous rendre au service de presse.



Instagram : www.instagram.com/ipu.parliament_official



Facebook : www.facebook.com/InterParliamentaryUnion



YouTube : www.youtube.com/user/iparliamentaryunion

LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/inter-parliamentary-union>

Nous avons également préparé un dossier de communication détaillé qui est à la disposition de tous les délégués. Veuillez écrire à press@ipu.org si vous souhaitez le recevoir.

Assurer une Assemblée sûre et respectueuse

L'UIP s'engage à protéger et à promouvoir la liberté d'opinion et d'expression dans ses réunions. Toutefois, les propos injurieux, les manifestations d'intolérance et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence sont inacceptables et les orateurs doivent s'abstenir d'une telle conduite. Le président de séance peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour rappeler à l'ordre toute personne qui perturbe les débats à cet égard.

L'UIP s'engage également à assurer un environnement de travail exempt de sexisme et de harcèlement sexuel dans le cadre de l'Assemblée. Toutes les personnes travaillant pour l'UIP ou en son nom, les délégués et autres participants sont tenus de se comporter de manière professionnelle et respectueuse, et de prévenir activement le sexisme, le harcèlement sexuel et les comportements répréhensibles.

Salles des réunions informelles et bilatérales

Les locaux de l'Assemblée disposent de trois salles réservées aux réunions des groupes géopolitiques et d'autres groupes, ainsi que de quelques salles de réunions bilatérales. Les réservations de ces salles de réunions informelles sont traitées par le Service d'information de l'UIP (hall d'entrée, Palacio Municipal). Toute délégation souhaitant réserver une salle de réunion bilatérale peut se rendre au bureau des réunions bilatérales (hall d'entrée, Palacio Municipal) ou envoyer un courriel (ts@ipu.org). Toutes les demandes de réservations sont traitées selon leur ordre d'arrivée.

Services d'information et de transport

Les délégations sont priées d'organiser elles-mêmes leur transfert de l'aéroport à leur hôtel.

Le Parlement espagnol mettra en place un service de navettes entre les hôtels et tous les événements officiels pendant l'Assemblée.

Les horaires seront affichés dans les bureaux d'information des hôtels.

Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande

Un service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande (troisième étage, côté gauche du Palacio Municipal, sera ouvert du 24 au 30 novembre 2021. Les délégués pourront demander à ce service des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP.

Internet et accès wifi

Un service Internet gratuit sera ouvert aux délégués du 25 au 30 novembre 2021, de 8 h 30 à 18 h 30 au troisième étage, côté droit du Palacio Municipal. L'accès Internet par wifi est disponible dans tout le bâtiment, en utilisant les codes suivants : nom d'utilisateur : **143rd IPU ASSEMBLY FREE WIFI**; mot de passe : **143.Madrid**.

Service médical

Un service médical complet (médecin, secouriste et ambulance) sera prêt à intervenir sur le site de l'Assemblée.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer dans toutes les salles de réunion. Les délégués qui souhaitent fumer sont invités à utiliser les espaces prévus à cet effet.

Services divers

Les participants trouveront les services suivants dans le centre de conférence ou à proximité :

- Service postal (près du Novotel)
- Service Internet et service de dactylographie, restaurants et cafés

ORGANES STATUTAIRES DE L'UIP

Assemblée de l'Union interparlementaire

Président

L'Assemblée élira son président à l'ouverture de ses travaux, le samedi 27 novembre, à 11 heures.

Bureau restreint

Aux termes de l'article 9 du Règlement de l'Assemblée, le Bureau restreint est composé du Président de l'Assemblée ainsi que du Président et du Vice-Président de l'Union interparlementaire ; les Présidents des Commissions permanentes participent à titre consultatif aux travaux du Bureau restreint qui est assisté par le Secrétaire général de l'UIP.

Commission permanente - Paix et sécurité internationale

Président : poste vacant
Vice-Président : poste vacant
Secrétaire : Mme Laurence Marzal

Commission permanente - Développement durable, financement et commerce

Présidente : poste vacant
Vice-Présidente : poste vacant
Secrétaire : Mme Aleksandra Blagojevic

Commission permanente - Démocratie et droits de l'homme

Président : poste vacant
Vice-Présidente : poste vacant
Secrétaire : M. Andy Richardson

Commission permanente - Affaires des Nations Unies

Président : poste vacant
Vice-Présidente : poste vacant
Secrétaire : Mme Paddy Torsney

Conseil directeur de l'Union interparlementaire

Président : M. Duarte Pacheco (Portugal)

Comité exécutif

Présidente : M. Duarte Pacheco (Portugal)

Vice-Présidente : Mme A.D. Mergane Kanouté (Sénégal)

Vice-Présidents de l'UIP : M. A.R. AlNuaimi (Emirats arabes unis)
M. G. Chen (Chine)
M. A. Saidov (Ouzbekistan)
Mme B. Argimón (Uruguay)
M. D. McGuinty (Canada)

Membres : M. J.P. Letelier (Chili)
M. R. Rabbani (Pakistan)
M. M. Grujic (Serbie)
Mme C. Widegren (Suède)
Mme L. Fehlmann Rielle (Suisse)
Mme P. Krairiksh (Thaïlande)
Mme E. Anyakun (Ouganda)
M. J.F.N. Mudenda (Zimbabwe)

Membres de droit : Mme L. Vasylenko (Ukraine)
Présidente du Bureau des femmes parlementaires
Mme S. Albazar (Egypte)
Présidente du Bureau du Forum des jeunes parlementaires

Responsabilités lors de l'Assemblée

Secrétaire général

M. Martin Chungong

Assemblée

Mme Anda Filip, Secrétaire

Mme Andrée Lorber

M. Ed Cooper

M. Dorin Vremis

Conseil directeur

M. Akiyo Afouda

Mme Sharon Varturk

Comité exécutif

M. Akiyo Afouda

Mme Sharon Varturk

Sous-Comité des Finances

Mme Andrée Lorber, Secretary

M. Ed Cooper

Groupe du partenariat entre hommes et femmes

Mme Kareen Jabre, Secrétaire

Mme Zeina Hilal

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Forum et Bureau des femmes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Mme Brigitte Filion

Forum des jeunes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire

M. Jonathan Lang

M. Roberto Rodriguez Valencia

Comité des droits de l'homme des parlementaires

M. Rogier Huizenga, Secrétaire

Mme Boutayna Lamharzi

M. Roberto Rodriguez Valencia

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

M. Martin Chungong, Secrétaire

M. Mokhtar Omar

Commission permanente – Paix et sécurité internationale

Mme Laurence Marzal, Secrétaire

M. Arthur Duforest

Commission permanente – Développement durable, financement et commerce

Mme Aleksandra Blagojevic, Secrétaire

Mme Sara Libera Zanetti

Commission permanente – Démocratie et droits de l'homme

M. Andy Richardson, Secrétaire

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Commission permanente – Affaires des Nations Unies

Mme Paddy Torsney, Secrétaire

M. Alessandro Motter

Mme Brigitte Brenner

Comité de rédaction pour le point d'urgence

Mme Norah Babic, Co-Secrétaire

Mme Hiroko Yamaguchi, Co-Secrétaire

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire
Mme Kareen Jabre, Secrétaire

Média et presse
M. Thomas Fitzsimons, Directeur
Mme Kate Brooks

Service des conférences
Mme Sally-Anne Sader

Dépôt et contrôle des documents
Mme Emilie Vulpillière

Service linguistique
M. Hervé Compagnion, Réviseur français principal
M. Michael Stott, Réviseur anglais principal

Support informatique
M. Pieyre-Bernard Castelier

Service de reproduction et de distribution des documents
M. Roshid Farzaam

Service d'inscription et d'information
Mr. Mauricio Huertas Glauser

PRÉSIDENTE DE L'UIP ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE

	EMPLACEMENT
Présidente du Congrès des Députés Mme Merixtell Batet Président du Sénat M. Ander Gil	Salon VIP, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Secrétariat des Présidents du parlement espagnol	Salon VIP, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Président de l'Union interparlementaire M. Duarte Pacheco	Tokio, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Secrétariat du Président M. Artur Reis	Antichambre Tokio, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Secrétaire général de l'Union interparlementaire M. Martin Chungong	Pekin, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Cabinet du Secrétaire général Assistante exécutive, Mme Sharon Varturk	Antichambre Pekin, quatrième étage côté gauche, Palacio Municipal
Bureau des directeurs Mme Anda Filip, Parlements membres et Relations extérieures Mme Andrée Lorber, Services administratifs Mme Kareen Jabre, Programmes	Monaco, premier étage côté gauche, Palacio Municipal
Communications M. Thomas Fitzsimons, Directeur Mme Kate Brooks, rédactrice web et médias sociaux	Sala de Prensa, premier étage côté droit, Palacio Municipal
Traduction française M. Hervé Compagnion	Bureau 12, Salle Estrasburgo, rez-de-chaussée côté droit, Palacio Municipal
Édition et traduction anglaises M. Mike Stott	Bureau 12, Salle Estrasburgo, rez-de-chaussée côté droit, Palacio Municipal
Service de dépôt et de contrôle des documents Responsable d'équipe, Mme Emilie Vulpillière	Bureau 9, Salle Estrasburgo, rez-de-chaussée côté droit, Palacio Municipal
Service de distribution de documents Responsable, M. Roshid Farzaam	Troisième étage, côté gauche, Palacio Municipal
Service d'inscription et d'information M. Mauricio Huertas Glauser	Salon Blanco, Hôtel Pullman (en face du Palacio Municipal) Hall, rez-de-chaussée, côté gauche, Palacio Municipal
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande pour les délégués	Troisième étage, côté gauche, Palacio Municipal
Président de l'ASGP M. Philippe Schwab	Salle Oslo, quatrième étage côté droit, Palacio Municipal
Co-secrétaires de l'ASGP Mme Elektra Garvie-Adams Mme Perrine Preuvot	Salle Estocolmo, quatrième étage, côté droit, Palacio Municipal